

## DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 09/10/2025

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents : 7

Nombre de suffrages : 7

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Etaient présents :

M. CORNUAU Albert, M. GABARD Alain, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUIER Michel, M. POUPLIN Michel, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis

### Procuration(s) :

Date de convocation

02/10/2025

### Etai(ent) absent(s) :

Date d'affichage

02/10/2025

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme JOLY Véronique, Mme MOUSSET Marie-Thérèse

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././.....

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. CORNUAU Albert

et publication du :

.././.....

**Numéro interne de l'acte : D05\_10\_2025**

**Objet : D05\_10\_2025 - EHPAD : LES ORIENTATIONS DU PROJET D'ETABLISSEMENT**

Monsieur Le Président rappelle aux membres du conseil d'administration que dans la séance du 11 juin dernier les orientations du projet d'établissement de l'EHPAD 2026-2030 ont été présentées et débattues.

Monsieur le Président proposer de fixer les grandes orientations, à savoir :

- Un accompagnement respectueux et choisi de l'accueil jusqu'au derniers instants
- L'animation et la vie sociale où il sera inscrit également la citoyenneté, l'implication des résidents dans la gestion de l'établissement. Réinventer, améliorer la communication dans le Conseil de Vie Sociale. La place des bénévoles. Vivres des moments familiaux à l'EHPAD
- L'ancrage et le lien avec le territoire
- Le bien-être au travail individuel et collectif. L'importance de l'accueil, du management...
- L'éthique et la transparence
- La gestion financière équilibrée
- La responsabilité sociale, sociétale et environnementale

Le projet d'établissement sera présenté pour validation aux membres du conseil d'administration en janvier 2026.

Le Conseil du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents, la proposition de Monsieur le Président.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Albert CORNUAU

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVREMONT  
Le Président, Jean-Louis ROY